



CC du Pays Rignacois (Siren : 241200625)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Rignac
Arrondissement	Villefranche-de-Rouergue
Département	Aveyron
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1995
Date d'effet	29/12/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Marc CALVET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	12390 Rignac
Téléphone	05 65 80 26 00
Fax	05 65 80 26 09
Courriel	cte.communes.pays.rignacois@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 810
Densité moyenne	35,72

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
12	Anglars-Saint-Félix (211200084)	872
12	Auzits (211200167)	861
12	Belcastel (211200241)	196
12	Bournazel (211200316)	356
12	Escandolières (211200951)	244
12	Goutrens (211201116)	520
12	Mayran (211201421)	651
12	Rignac (211201991)	2 110

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>protection et mise en valeur de l'environnement</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
<i>Un soutien financier pourra être accordé aux amicales de sapeurs-pompiers des centre de secours desservant le territoire communautaire</i>
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- Activités culturelles ou socioculturelles

Expositions et manifestations entrant dans le cadre d'une programmation annuelle définie par le conseil communautaire et dont l'organisation est directement prise en charge par la CC

- Activités sportives

La CC pourra accorder un soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives de niveau national ayant lieu sur le territoire communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement non social

politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement social

politique du logement et du cadre de vie

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

- maintien des services publics : la CC pourra construire des locaux nécessaires à l'hébergement des services publics qui desservent l'ensemble du territoire communautaire

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
12	EPAGE Aveyron amont, SM du bassin versant Aveyron amont (SMBV2A) (200068526)	SM fermé	143 063
48	SM du bassin du Lot amont et du bassin du Dourdou de Conques (254800592)	SM fermé	115 343
12	PETR Centre Ouest Aveyron (200050565)	SM fermé	160 975
12	Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron (251200986)	SM ouvert	175 270
12	SI d'énergies du département de l'Aveyron (SIEDA) (200052090)	SM ouvert	290 313
12	SM pour la modernisation numérique et l'ingénierie informatique des collectivités et établissements publics adhérents (251200861)	SM ouvert	363 986
46	SM Célé Lot-médian (200009314)	SM fermé	166 607
12	SM départemental pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés (SYDOM Aveyron) (251201588)	SM ouvert	283 094

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)